

Code de conduite des fournisseurs

Notre objectif

L'objectif de Corteva Agriscience™ est d'améliorer la vie de ceux qui produisent et de ceux qui consomment, en assurant la pérennité du progrès pour les générations à venir.

S'harmoniser sur nos valeurs

Nous veillons à faire preuve de déontologie et de transparence dans toutes nos transactions commerciales et traitons nos clients, collègues et fournisseurs avec équité et respect. [Nos valeurs](#) visent à améliorer la qualité de vie, nous dépasser, faire preuve de curiosité et d'intégrité, bâtir ensemble, et assurer la sécurité de tous. Nous choisissons de travailler avec des partenaires commerciaux dont les valeurs sont en harmonie avec les nôtres, et qui partagent notre détermination à respecter les normes de déontologie les plus rigoureuses dans toutes nos transactions commerciales.

Notre Code de conduite des fournisseurs décrit en détail nos attentes à l'égard de nos fournisseurs. Il ne vise pas à constituer une liste de règles à respecter, mais plutôt une ressource pratique qui permet aux fournisseurs de bien comprendre comment ils doivent se comporter dans leur rôle de partenaires.

En votre qualité de fournisseur auprès de Corteva Agriscience, veuillez lire et vous assurer que votre organisation comprend les dispositions de notre Code de conduite des fournisseurs. Pour toute question relative au Code de conduite des fournisseurs ou à son impact sur votre partenariat avec Corteva Agriscience, veuillez nous contacter.

Améliorer la qualité de vie

Corteva Agriscience déploie toute son énergie pour relever les défis majeurs dans les pays où elle est présente.

Être des partenaires écologiques

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois sur l'environnement en vigueur (qu'elles soient locales, nationales ou fédérales) et qu'ils mettent en place des dispositifs qui garantissent une gestion sûre de leurs déchets, émissions et rejets dans l'environnement. Nos fournisseurs sont tenus de signaler tout déversement, fuite ou rejet accidentel aux autorités publiques compétentes. Nous choisirons de travailler avec les partenaires qui cherchent à mettre en œuvre des processus de production durables et qui minimisent de façon proactive l'impact environnemental de leurs activités.

Contribuer aux collectivités

Nous contribuons à améliorer la qualité de vie en soutenant les communautés dans lesquelles nous travaillons et vivons. Nos relations d'entreprise sont plus importantes que nos relations d'affaires. Nous valorisons les partenariats qui reflètent la diversité de nos clients, de nos fournisseurs et de leurs familles. Nous accordons de l'importance aux fournisseurs qui s'engagent dans des activités caritatives et durables dans leurs collectivités, et qui entreprennent des efforts de sensibilisation pour comprendre et répondre aux besoins locaux et régionaux.

Diversité et durabilité

Nos fournisseurs sont incités à mettre en œuvre des programmes actifs de diversité et de durabilité et à soutenir les entreprises et les collectivités où Corteva Agriscience exerce ses activités en s'engageant auprès des petites entreprises de secteurs divers. Nous valorisons les pratiques d'approvisionnement inclusives avec des entreprises aux appartenances et aux responsabilités variées. Dans chacun de nos pays d'implantation, nous favorisons la certification de la diversité par des tiers pour nos partenaires commerciaux qui appartiennent à des minorités ethniques, des peuples autochtones, des femmes, des personnes handicapées, des anciens combattants, des personnes LGBT+ et des petites entreprises. Nous valorisons le développement durable en tant qu'entreprise internationale, et nous encourageons nos fournisseurs à faire évaluer par des tiers leurs pratiques et politiques en matière de développement durable.

Garder la tête haute

Corteva Agriscience accorde une grande importance à la dignité et au respect de chacun, à l'absence de harcèlement et de comportements offensants et à la promotion d'une communauté solidaire et ouverte.

Droits de l'homme

Nous nous engageons à protéger et à promouvoir les droits de l'homme, et nous ne tolérerons en aucun cas le travail forcé, l'esclavage, la traite des êtres humains, l'exploitation des enfants ou l'exécution de travaux dangereux. Si Corteva Agriscience prend connaissance de telles pratiques, la relation d'affaires avec le partenaire concerné sera rompue.

Négociations collectives

Nous attendons de nos fournisseurs de garantir la liberté d'association de leurs employés, de reconnaître le droit à la négociation collective comme un moyen de résoudre les différends et de respecter toutes les lois en vigueur en la matière.

Tolérance zéro à l'égard du harcèlement

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils veillent à ce que leurs employés ne soient pas victimes de harcèlement psychologique, verbal, sexuel ou physique, de violence, de menaces ou d'intimidation, ou de toute autre forme d'abus au sur le lieu de travail. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois en vigueur concernant le harcèlement et les mauvais traitements à l'égard des employés.

Des salaires justes

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois applicables relatives aux heures de travail et aux heures supplémentaires, y compris toutes les lois applicables concernant les salaires et avantages sociaux.

Un lieu de travail sans discrimination

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils ne fassent jamais preuve de discrimination à l'égard d'un employé ou d'un candidat en raison de son âge, sa religion, sa couleur, son sexe, son handicap, son origine nationale ou ethnique, son ascendance, sa situation de famille, son orientation ou identité sexuelle, son identité ou son expression sexuelle, son statut d'ancien combattant, et respectent les lois applicables sur la discrimination au travail.

Faire preuve de curiosité

Corteva Agriscience™ est partisan d'une innovation constante.

Innover et entreprendre

Nous sommes constamment à la recherche de solutions pour accélérer notre rythme d'innovation, aussi bien aujourd'hui que demain. Nous encourageons nos fournisseurs à faire preuve de curiosité, à poser les bonnes questions, à créer des solutions et à innover tout en contribuant ensemble aux projets d'avenir. Nous mettons au défi et attendons de nos fournisseurs qu'ils présentent des opportunités d'amélioration continue afin de maintenir un avantage concurrentiel

Bâtir ensemble

Corteva Agriscience pense que la communication honnête et ponctuelle, la collaboration et le respect de la confidentialité sont essentiels à l'établissement de partenariats commerciaux fructueux.

Pratiques d'approvisionnement responsables

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adoptent des pratiques d'approvisionnement responsables, dûment documentées, clairement définies dans leur nature et leur objectif, et conformes aux conditions commerciales écrites et normalisées.

Créer, tenir à jour et gérer des documents exacts

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils conservent et fournissent sur demande des dossiers exacts relatifs à toutes les activités de Corteva Agriscience. Les fournisseurs déclareront avec exactitude leurs services ou produits, estimeront avec précision les délais, s'assureront que tous les contrats sont conformes aux lois et règlements applicables, obtiendront les autorisations nécessaires pour conclure des marchés ou signer des contrats, et ne feront pas de fausses déclarations sur leurs concurrents.

Protéger la propriété intellectuelle et les informations confidentielles

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils protègent toutes les informations confidentielles, y compris les informations personnelles, qu'ils empêchent leur utilisation abusive, leur vol, leur fraude ou leur divulgation abusive et qu'ils respectent les accords de confidentialité signés avec Corteva Agriscience. Les fournisseurs sont tenus de faire preuve de prudence lorsqu'ils traitent et discutent de ces informations afin de s'assurer que la propriété intellectuelle, les marques, les marques de commerce, les droits d'auteur, les technologies et processus exclusifs de la société sont protégés de manière appropriée. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils mettent en place des contrôles administratifs, physiques et technologiques appropriés pour protéger la sécurité des informations confidentielles et personnelles qu'ils recueillent, stockent ou transmettent et qu'ils informent immédiatement Corteva en cas d'incident de sécurité de l'information impliquant les informations confidentielles ou personnelles.

Ne pas commettre de délit d'initié

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils ne se livrent ni ne soutiennent des transactions relevant du délit d'initié en utilisant des informations confidentielles provenant de Corteva Agriscience.

Faites preuve d'intégrité

Corteva Agriscience mène ses affaires de manière éthique, en prônant la confiance, la confidentialité et la pérennité de l'entreprise.

Lutte contre la corruption

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils mènent leurs affaires selon les normes éthiques les plus rigoureuses et dans le respect de toutes les lois applicables. Les fournisseurs sont tenus de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables et d'agir conformément à toutes les lois relatives à la corruption, y compris la loi américaine US Foreign Corrupt Practices Act, la loi britannique UK Bribery Act et toute autre loi locale applicable. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils ne s'engagent dans aucune forme de corruption, y compris le paiement d'honoraires non officiels ou la facilitation de paiements, pour obtenir ou accélérer des affaires au nom de Corteva Agriscience ou de toute autre société.

Lois antitrust

Nous attendons de tous les fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois applicables en matière de concurrence loyale et d'antitrust.

Concurrence éthique et responsable

Nous obtenons les informations sur nos concurrents de manière éthique et légale et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils en fassent de même. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent preuve d'équité, qu'ils évitent toute pratique frauduleuse ou malhonnête et qu'ils se comportent de façon professionnelle et respectueuse pendant toute la durée des négociations.

Conflit d'intérêts

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils divulguent tout conflit d'intérêts réel ou supposé et qu'ils coopèrent pleinement avec Corteva Agriscience™ pour éviter, gérer ou résoudre tout conflit d'intérêts réel ou supposé. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils évitent toute interaction avec un employé de Corteva Agriscience d'une manière qui pourrait entrer en conflit, ou sembler entrer en conflit, avec cet employé agissant dans le meilleur intérêt de la société.

Diligence raisonnable

Nos fournisseurs peuvent faire l'objet de vérifications de diligence raisonnable au moyen des informations accessibles au public dans le cadre de notre programme de lutte contre la corruption.

Politique relative aux cadeaux et aux divertissements

Bien que dans certains contextes, il puisse être approprié de donner ou de recevoir des cadeaux pour renforcer les relations d'affaires, nous n'encourageons pas à donner ou à recevoir des cadeaux de manière générale. Les fournisseurs noteront que si des cadeaux et/ou des divertissements sont offerts, ils doivent être conformes aux pratiques commerciales régionales habituelles, avoir un objectif commercial clair et ne pas être perçus comme un pot-de-vin ou un paiement indu. Le Code de conduite de Corteva Agriscience est disponible [ici](#).

Conformité aux règles du commerce international (CCI)

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois applicables en matière de commerce international. Les fournisseurs doivent nous fournir la documentation nécessaire pour nous permettre de nous conformer aux lois sur l'importation et l'exportation. Les fournisseurs mettront en œuvre des pratiques et des procédures visant à assurer la sécurité de leur chaîne d'approvisionnement en vertu des règlements applicables. S'il y a lieu, les fournisseurs produiront des documents à l'appui de l'admissibilité de leurs produits en vertu d'un accord de libre-échange.

Embargos

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils ne commercialisent, ne vendent ou ne nous fournissent jamais des services qui figurent sur toute liste d'embargos ou de sanctions.

Vivre en sécurité

Corteva Agriscience s'engage à assurer la sécurité et la santé de ses employés.

Un environnement de travail sain et sécuritaire

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois applicables en matière de santé et de sécurité au travail. Nous attendons de ces mêmes fournisseurs qu'ils garantissent à leurs employés un milieu de travail sûr et sain. Cela comprend la prévention proactive des blessures, des maladies et des incidents professionnels en fournissant les formations, les contrôles et l'équipement de protection appropriés. Lorsque cela est approprié et raisonnable, les fournisseurs se conformeront aux audits de qualité et/ou de sécurité et prendront les mesures de suivi demandées par Corteva Agriscience.

Logement des travailleurs

Le logement des travailleurs, lorsqu'il est fourni, doit répondre aux normes internationales reconnues en matière d'hygiène, de santé et de sécurité.

Sécurité alimentaire

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils mettent en place des systèmes de sécurité alimentaire éprouvés et qu'ils signalent immédiatement toute préoccupation concernant la sécurité des produits.

Prendre la parole et demander de l'aide

Un milieu de travail éthique repose sur des travailleurs éthiques, qui sont prêts à soulever les comportements contestables et à se tenir mutuellement responsables. L'intégrité est un travail d'équipe.

Prendre la parole

Tout fournisseur soupçonnant un employé de Corteva Agriscience, ou toute personne agissant au nom de Corteva Agriscience d'avoir fait preuve d'un comportement illicite ou autrement inapproprié en relation avec son entreprise, est tenu de le signaler. Les fournisseurs devront également signaler toute infraction potentielle au présent Code. La relation d'un fournisseur avec Corteva Agriscience ne sera pas affectée par un signalement en toute bonne foi d'une inconduite potentielle.

Poser des questions et obtenir de l'aide

Pour toute question ou préoccupation d'ordre éthique, n'hésitez pas à nous contacter.

Code de conduite de Corteva Agriscience : <https://www.corteva.com/code-of-conduct.html>

Service d'assistance téléphonique mondial Corteva Agriscience : +1-833-400-1141

Formulaire de signalement Corteva Agriscience : <https://reportanissue.com/corteva>